



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

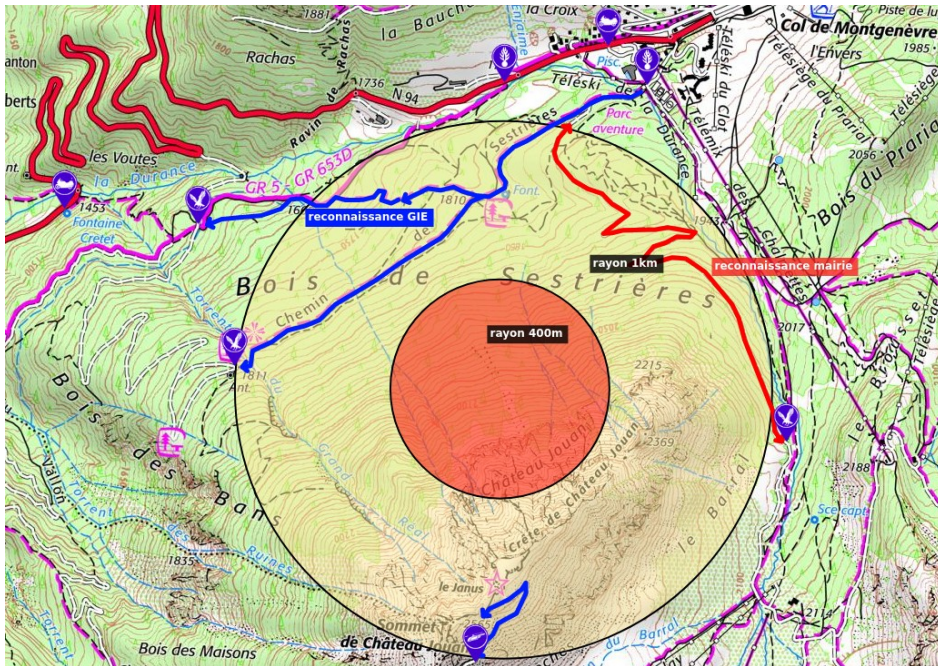
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déminage de deux obus à Montgenèvre Circulation interrompue et secteur sécurisé

Gap, le 30/08/2022

Deux obus de grande taille contenant 45 kilos de poudre **seront déminés ce mardi aux alentours de 12h00** au sud du bois de Sestrières à Montgenèvre, sur le flanc Nord du Janus.

Les équipes de déminages de la Sécurité civile, venues de Marseille, ont été héliportées sur place en début de matinée.



La commune de Montgenèvre a sécurisé le site, par la pose de barrières et de rubalise.

Le parc accrobranche est fermé au public.

En collaboration avec la Gendarmerie nationale, la régie des remontées mécaniques et la commune de Montgenèvre, des reconnaissances en 4x4 et VTT seront effectuées **pour s'assurer de la présence d'aucune personne à proximité des obus.**

Le PGHM sera positionné au sommet de Château-Jouan, empêchant ainsi l'accès au fort du Janus.

Durant les opérations de déminages, **la circulation sur la RN 94 sera interrompue** entre la fontaine Crêtet et l'entrée de Montgenèvre.

Il est impératif qu'aucune personne ne soit à moins d'un kilomètre de la zone de déminage.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex